



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104232>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-104232**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grandlyon Métropole

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004697700019

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1520820>

**Identifiant interne de la consultation :** 24DRHMG065

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mathevet Aurélie

**Numéro de téléphone du contact :** +33 478634040

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. ? Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujetti. Précisions : - si le candidat est un groupement

d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. - le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 Ccp

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Minimum exigé : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Minimum exigé : être en capacité de réaliser des prestations de conception et animation d'exercice de crise ; de même nature et importance ; appréciée au regard d'au moins 3 références réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 11/10/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mission de conception et d'animation d'exercices de crise dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de gestion de crise interne de la Métropole de Lyon : GESSICAT (GESTion des Situations de CATastrophe)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79430000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Afin de répondre aux situations de crise pouvant impacter ses compétences, la Métropole de Lyon s'est dotée d'un plan de gestion de crise (GESSICAT). Ce plan, élaboré et mis à jour par la Métropole doit permettre de répondre à une situation soudaine et exceptionnelle dépassant ses capacités en temps et en moyens. La Métropole de Lyon organise des exercices de crise une fois par an à destination des membres de la cellule de crise de sa direction générale. Pour chaque exercice, les objectifs sont ciblés et multiples : analyser le fonctionnement de la cellule DG, évaluer l'utilisation de l'outil JAGUARDS, améliorer la connaissance du plan GESSICAT, évaluer l'anticipation de la situation à l'échelle de la Métropole et le traitement des informations circulant sur les réseaux sociaux (Facebook notamment) ... La mission consiste donc en l'organisation d'exercices annuels sur table et terrain nécessitant la mise en oeuvre d'une cellule de crise de la direction générale

**Lieu principal d'exécution du marché** : Territoire de la Métropole de Lyon 69003 - LYON

**Durée du marché (en mois)** : 36

**Valeur estimée (H.T.)** : 80000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** - Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont détaillées dans le règlement de consultation. L'adresse postale indiquée dans le règlement de la consultation est indiquée exclusivement pour la transmission des copies de sauvegarde. - Procédure adaptée ouverte - La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier. - Le délai de validité de l'offre est de 180 jours à compter de la date de remise des offres. - Il ne sera acceptée aucune variante. - Précision sur les conditions d'obtention des documents : le dossier peut être téléchargé jusqu'à la date limite de remise des offres à l'adresse Internet suivante : <http://marchespublics.grandlyon.com> sous la référence: 24DRHMG065 - Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, l'appréciation des capacités est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. - Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un DUME. L'acheteur n'autorise pas l'utilisation du DUME déclaratif pour l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et les capacités requises. Les candidats doivent fournir l'ensemble des justificatifs exigés sur ces points. - L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats mieux disants après première analyse. - Le marché est divisé en 3 parties techniques représentant chacune la conception, l'animation et le retour d'expérience sur l'exercice de crise d'une année. - La date prévisionnelle de démarrage des prestations est : février 2025 - La facturation en ligne sera acceptée. - Renseignements complémentaires: Il est rappelé que les demandes de renseignements sont exclusivement à adresser par écrit à la DRHMG/Unité Marchés via la rubrique correspondances du profil acheteur de la Métropole : <http://marchespublics.grandlyon.com> Mail du contact: [drhmg.marches@grandlyon.com](mailto:drhmg.marches@grandlyon.com) - Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65 [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr) <http://www.telerecours.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/09/2024